



Compte-rendu des représentants des parents au Conseil d'Administration du collège du lundi 3 juillet 2017

Rappel : ceci est le compte-rendu des représentants FCPE au conseil d'administration. Il ne se substitue pas au procès-verbal officiel qui nécessite l'approbation des membres du CA à la prochaine réunion.

La secrétaire de séance désignée est une enseignante.

Approbation de l'ordre du jour	1
Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 10 avril 2017	1
Bilan pédagogique	2
Décision budgétaire modificative	3
Avenant au contrat pour la vérification des installations électriques	3
Convention aviron grenoblois	4
Indemnité mission particulière	4
Questions diverses	4

Approbation de l'ordre du jour

Les représentants FCPE demandent à ajouter un point à l'ordre du jour concernant la mise en place des conseils de section. Mme Le proviseur refuse cet ajout au motif que cela engagera le prochain proviseur, les représentants FCPE indiquent que cela est contraire aux engagements pris précédemment (réunion du 22 mars 2017 et expérimentation avec la section italienne).

Le proviseur met l'ordre du jour tel qu'il est initialement proposé au vote.

Vote : 3 contre, 6 abstentions.

Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 10 avril 2017

Adopté à l'unanimité

Bilan pédagogique

Mme le proviseur souligne que le document a été nettement étoffé cette année pour répondre aux demandes des parents d'avoir une vision plus complète de la vie des sections. Les contributions étaient extrêmement riches et Mme le proviseur a cependant dû en raccourcir certaines pour ne pas produire un bilan pédagogique ayant un volume trop important.

Quelques commentaires et questions sont faits :

- Evolution de la population : baisse 70 à 63 % de CSP+, et augmentation du nombre de boursiers
- Le nombre d'élèves par section est conforme à ce qui était prévu à la Dotation Horaire Globale -DHG)de l'année précédente (dans la fourchette d'évolution prévue).
- Le nombre de candidats par section est relativement stable. A notée une montée en force de la section arabe de par l'arrivée de la cohorte de CM2 de la section internationale de l'école Menon. Il n'est cependant pas possible d'accueillir plus d'élèves du fait de la ressource en enseignant insuffisante (poste LL arabe non pourvu). D'après Mme le proviseur le nombre de candidats et son évolution n'est pas communiqué suite à une directive de la DASEN (*[ndlr] elle change en cette fin d'année*), ces consignes peuvent évoluer...
- Actuellement en LV2, on note un équilibre entre l'allemand et espagnol. Auparavant l'espagnol était très largement majoritaire. Une année la question s'est même posée d'arrêter la LV2 allemand, un travail de promotion a été effectué et il a porté ses fruits. A noter qu'il n'y a plus qu'un enseignant d'espagnol, alors qu'avant il y en avait 2.
- Orientation : Les élèves qui avaient été dirigés par le conseil de classe vers des seconde pro ont fait appel et ils vont tous aller en 2n générale. Seul les élèves ayant fait le choix d'aller en seconde générale y iront.
- La question de la poursuite des élèves au passage entre collège et Lycée, est d'environ 70 %, cela serait homogène entre les langues.

Quelques commentaires et questions sont faits sur la partie vie scolaire :

- Il est rappelé que c'est aux parents d'appeler la vie scolaire et pas aux enfants
- Cette année l'exclusion de cours est en augmentation : au regard des chiffres c'est lié à une fluctuation statistique. Le nombre total reste toutefois très faible !
- La question est posée de savoir si l'influence de l'éloignement des élèves sur leur scolarité en général et en particulier sur la fréquentation des permanences est étudiée. Un effet est constaté sur les retards du fait des transports, mais aussi sur la fréquentation de la permanence dès 8h du matin qui est élevée. Cela ne crée pas de difficulté en soit, mais il y a beaucoup de mouvements en permanence, qui se transforme en salle d'accueil et cela occasionne quelques difficultés pour les élèves souhaitant travailler (mouvement de 8h30). Aussi cela cause beaucoup de mouvement dans les couloirs.
- Accueil des collégiens en permanence le soir. Il est rappelé que la CSI ferme à 18h, et qu'il a donc été autorisé pour les collégiens le souhaitant de pouvoir rester en permanence. C'est à dire que l'accueil est possible, mais qu'il n'y pas de signalement de présence ou absence qui est assurée pour les familles (le collège fermant à 17h). Cette facilité est utilisée, beaucoup d'enfants restent. Cependant cela reste aussi gérable à ce jour.

- Les représentants des parents demandent si un bilan des cours non assurés, ne serait pas à intégrer au bilan pédagogique (remplacement assuré par l'enseignant lui-même, par un collègue, ou non assuré) ? Un rappel est fait à ce moment par le proviseur adjoint sur les différents pointages présentés au CA du 3 février 2017. Mme le proviseur indique qu'il est possible de faire ce bilan.

Quelques commentaires et questions sont faits sur la partie sections internationales :

- L'ensemble des membres du CA note que le bilan des sections s'est nettement enrichi. Cela répond à une demande des parents.
- Activité de section : implication grandissante de la participation des parents pour accompagner les activités des sections.
- Mme le proviseur note la cohésion au sein des équipes
- Les représentants des parents FCPE notent l'absence d'un bilan sur l'évaluation par compétence qui s'est élargie aux 5ème cette année et demandent si cela ne devrait pas figurer dans le bilan?
- Les représentants des parents FCPE remarquent qu'un bilan sur l'introduction des tablettes ne figure pas au bilan
 - Les enseignants répondent qu'il est difficile à établir vu que les tablettes ont été introduites en milieu d'année. Les enseignants échangent déjà pour le faire l'année prochaine

Adopté à l'unanimité

Décision budgétaire modificative

Il est proposé une dépense de 2300€ sur fond de roulement
1300€ pour techno : imprimante 3D et un robot unoevo
500€ pour une machine à laver
500€ pour imprimante et recharges pour bureau du proviseur

Adopté à l'unanimité

Avenant au contrat pour la vérification des installations électriques

Il est proposé le renouvellement du contrat avec socotec pour 1 an => 2300€. L'objet de l'avenant est uniquement pour la prolongation. A noter que cette vérification est obligatoire.

Adopté à l'unanimité

Convention aviron grenoblois

L'activité est faite avec l'association aviron Grenoblois, c'est quasi gratuit (pas de transport, pas de matériel), mais il faut conventionner avec l'association.

Adopté à l'unanimité

Indemnité mission particulière

Les indemnités sont réparties sur des missions et non pas sur des personnes. Le conseil d'administration doit se prononcer sur ce sujet. A noter que l'enveloppe diminue d'année en année. Ainsi le projet proposé est en déséquilibre et mis en discussion pour l'équilibrer.

4 abstentions

Questions diverses

- Question des enseignants : question liées aux fortes températures, quelles mesures et quels travaux ? En effet, des mesures donnaient 31-34°C dans les salles dès le matin. Les réponses apportées sont les suivantes
 - Des cours été changés de salles
 - Le bon fonctionnement des fontaines à eau a été vérifié à ce moment, et des consignes passées aux élèves leur demandant de s'hydrater
 - Les ouvrants coté soleil ont été occultés
 - Certaines fenêtres ne sont pas prévues pour être ouvertes, le département va changer ces ouvrants
 - Est évoquée la piste de mettre des films sur les ouvrants, et qu'il faudrait solliciter des professionnels pour se faire proposer des solutions
- Question des enseignants : Il est demandé de mener en début d'année prochaine une réflexion sur l'organisation de la fin de l'année (examens, concordance des réunions, organisation de salles, départ des lycéens, absence des élèves en fin d'année).
 - Difficile de faire cours durant les 3 dernières semaines de l'année
 - Beaucoup d'élèves ne sont plus présents. *Les représentant PEEP font remarquer qu'il faut cependant être vigilant aux messages envoyés (des cours sautent, les livres sont rendus, conseil de classe passés, bulletins arrivés à la maison, visionnage de film en classe, voire des enseignants qui disent aux enfants qu'il est inutile de venir).*
 - C'est une question de sécurité, l'enfant perdu dans l'établissement du fait des changements de salle : est-il absent, est-il perdu ?
 - Les enseignants se proposent d'envoyer un courrier au centre des examens pour souligner le fait que Europole est une cité scolaire et que le fait d'être centre d'examen fait peser des contraintes non négligeables sur le collège.